

seraient prêtes à discuter les éléments techniques et autres qui pourraient influencer sur les apports soutenus de source canadienne aux besoins de cette région en matière de pétrole.

A la lumière de toutes ces considérations, le Gouvernement canadien estime que le Gouvernement des Etats-Unis devrait prendre toutes les mesures nécessaires pour écarter l'augmentation considérable du volume de pétrole transporté par pétrolier envisagée dans les eaux côtières qui touchent au Canada.

Washington, le 18 août 1971.